

Réf: Dossier N° 027874

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MORONOU BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS
» en abrégé « MORONOU BTP »

Siège social Abidjan, Anyama, ATTINGUIE,lot 594,ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MORONOU BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « MORONOU BTP »

Objet : CONSTRUCTION DE BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, ATTINGUIE,lot 594,ilot 73

Dirigeant(s) : M DJABIA AKESSE CLEMENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02817 du 17/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19601/GTCA/RC/2021 du 17/08/2021

